



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DE LA FEDERATION REGIONALE DES CHASSEURS
DU CENTRE – VAL DE LOIRE
15 mai 2025 - Vineuil**

PROCÈS-VERBAL

Les administrateurs des six Fédérations Départementales des Chasseurs de la région Centre se sont réunis le 15 mai 2025 au siège de la Fédération Départementale des Chasseurs de Loir-et-Cher, 36 rue des Laudières - 41353 VINEUIL sur convocation adressée à chaque membre de la FRCCVL.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque membre présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire.

La feuille de présence permet de constater que l'Assemblée est régulièrement constituée et qu'elle peut valablement délibérer.

Monsieur Hubert-Louis VUITTON remercie les administrateurs, directrices et directeurs de FDC ainsi que les personnalités présentes :

- Mademoiselle Alizée PENON-MURDZA, experte comptable du cabinet ORCOM.
- Madame Susie LUCAS notre commissaire aux comptes.
- Madame Joëlle DUPONT, Directrice de Recherche à l'INRAe de Nouzilly
- Madame Noémy COUTY, doctorante à l'INRAe de Nouzilly
- Monsieur Denis PELTIER technicien au sein de ma fédération départementale.

Conformément aux statuts, Monsieur VUITTON propose de désigner les membres du bureau de l'AG comme suit :

- Le Président : Hubert-Louis VUITTON
- Les 2 Vice-Présidents : Jean Paul MOKTAR et Alain MACHENIN
- Le Trésorier : Monsieur Jean-Claude COTINEAU
- Le secrétaire : Alain BELLOY

Monsieur VUITTON propose que les décisions et approbations soient prises à main levée. Cette proposition est acceptée à l'unanimité par les membres de l'Assemblée Générale.

Il présente ensuite l'ordre du jour :

- Désignation du bureau de l'AG
- Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2024
- Rapport moral
- Compte rendu financier et rapport du Commissaire aux comptes de l'exercice 2023/2024 – Vote des résolutions
- Approbation du budget de l'exercice 2025/2026 – Vote des résolutions
- Rapport d'activités technique
- Questions diverses

I. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'AG ORDINAIRE DU 23 MAI 2024

Le compte rendu de l'Assemblée Générale ordinaire du 23 mai 2024 à Orléans est approuvé à l'unanimité.

II. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

« Bonjour à tous,
Madame l'Experte comptable,
Madame la Commissaire aux Comptes,
Madame Joëlle DUPONT, Directrice de Recherche à l'INRAe de Nouzilly
Madame Noémy COUTY, doctorante également à l'INRAe de Nouzilly
Monsieur Denis PELTIER technicien au sein de ma fédération départementale,
Mesdames et Messieurs les administratrices et administrateurs de Fédérations départementales,
Mesdames et Messieurs les Directrices et Directeurs de fédérations,

Je suis heureux de vous accueillir dans les locaux de la Fédération des chasseurs de Loir-et-Cher pour notre 24ème assemblée générale ordinaire.

Cette AG comporte l'examen de nos habituels points statutaires, notamment :

- Les comptes
- Le budget de la future année comptable
- Et le rapport d'activités qui sera présenté par Karine, Emilie et Aude.

Nous vous proposons également, de vous présenter cette année, une étude, lancée en Loir-et-Cher avec l'INRAE de Nouzilly.

Elle est basée notamment sur la Perdrix grise et le Faisan commun et porte sur la baisse de fertilité chez les oiseaux et étudie les effets multifactoriels chez la mère.

Mesdames DUPONT et COUTY nous en parleront en fin de séance.

Je voulais auparavant, dans mon rapport moral, vous balayer rapidement les principales actions menées au cours de la campagne 2024/2025, par notre fédération régionale des chasseurs du Centre-Val de Loire.

Celle-ci poursuit ses missions de représentation des fédérations départementales et de la chasse au sein des différents comités et commissions régionales sur l'environnement, pilotés par l'État et le Conseil régional.

Elle participe, à ce titre, à plusieurs groupes de travail techniques et apporte son expertise en termes de préservation des milieux naturels et de la biodiversité.

On peut notamment citer les travaux de l'Agence régionale de la Biodiversité, ou encore le programme agrifaune sur les pratiques agricoles favorables à la faune et à la biodiversité.

Sur cette thématique des aménagements, et à la suite du plan de relance sur la haie, la FRC pilote un projet de plantation de haies dans le cadre du PACTE EN FAVEUR DE LA HAIE, financé par l'État.

Ce projet est pluriannuel, mais une météo d'automne pluvieuse a retardé les chantiers de plantations dans pas mal de départements.

Débutées en 2024, les plantations seront poursuivies en 2025.

L'objectif national est un gain net de 50 000 km de linéaire de haies d'ici 2030.

Dans notre région, il était prévu d'accompagner 105 agriculteurs, pour planter environ 81 kilomètres de haies.

Grâce au dispositif financier ECOCONTRIBUTION - qu'on ne présente plus - la fédération régionale poursuit l'animation du programme DYNAGROBIO, afin d'implanter des aménagements favorables à la biodiversité.

Aude nous présentera à la suite quelques chiffres clés, notamment sur les jachères environnement faune sauvage et les haies.

L'éducation à la nature constitue également une thématique de travail prioritaire pour notre fédération régionale. Et l'écocontribution nous permet de mutualiser ses compétences en graphisme.

La fédération assure ainsi la conception et la réalisation de supports pédagogiques, qui sont mis à la disposition des animateurs nature des fédérations départementales, pour leurs actions de sensibilisation.

En 2024, dans le cadre scolaire et périscolaire, près de 4 000 enfants ont bénéficié de 128 actions d'animations menées par les fédérations.

Les données relatives au grand public et aux familles sont plus difficiles à quantifier, mais la fédération estime que 24 000 personnes ont été sensibilisées lors de nos animations et des salons comme le Game Fair.

C'est un tout nouveau projet qui a vu le jour en 2024 : face au dérèglement climatique, les 6 Fédérations de la région ont réfléchi au renforcement de la trame bleue, pour rendre l'eau plus accessible à la faune sauvage.

Les mares permettent d'assurer cette fonction d'abreuvement, mais sont souvent menacées et dégradées. Il fallait donc savoir si les gestionnaires seraient intéressés par des actions de préservation de ces zones humides.

La FRC a donc piloté une enquête auprès des adhérents des fédérations, pour dénombrer les mares et apprécier les besoins de leurs propriétaires en termes de conseils de gestion et de restauration.

Les résultats ont été plutôt positifs : 220 territoires sont favorables à la réalisation de diagnostics en vue d'éventuels travaux d'entretien ou de restauration, soit un potentiel de 565 mares sur la région.

Et depuis le 1er avril, les fédérations ont initié la réalisation de diagnostics. Quelques expertises écologiques ont également débuté, avec l'appui de l'Institut d'écologie appliquée que certains connaissent.

Cela peut paraître faible, et si actuellement nous sommes financièrement contraints, la fédération régionale espère toutefois pouvoir poursuivre ce projet sur plusieurs années.

Enfin, en mars dernier et pour la seconde fois, la FRC a coordonné pour notre région l'opération nationale J'AIME LA NATURE PROPRE.

Cette action de ramassage des déchets dans la nature se déroule, suivant les départements, soit le temps d'un week-end, soit sur plusieurs jours.

Afin que l'opération se déroule au mieux, la FRC gère les relations entre la FNC organisatrice de l'opération et les fédérations locales. Elle répartit l'équipement des bénévoles, réalise des supports de communication pour les fédérations et collecte les informations et résultats des différents points de ramassage.

Cette opération prend de l'importance en région Centre-Val de Loire, où depuis 2024 toutes nos fédérations sont mobilisées.

Près de 2500 personnes ont participé cette année, sur les 82 points de collecte de la région. Et 318,5 m3 de déchets ont pu ainsi être collectés.

Nous espérons poursuivre la coordination assurée par Karine, mais des financements devront être mobilisés.

Avant de conclure, je tenais à remercier le personnel de la fédération régionale, Karine Colé, Emilie Seiler et Aude Bouron pour tout le travail fourni cette année et pour leur implication dans le bon fonctionnement de notre structure régionale.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une très bonne assemblée générale. ».

III. RAPPORT FINANCIER : COMPTES DE L'EXERCICE 2023-2024 DE LA FRCCVL ET RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

1) Présentation des comptes de l'exercice 2023-2024

Mademoiselle PENON-MURDZA, experte comptable, du cabinet ORCOM, présente les principaux éléments sur les comptes 2023-2024 de la FRCCVL, validés par le CA de la FRCCVL le 25 novembre 2024. Le détail des comptes est à disposition de l'ensemble des administrateurs au siège de la FRCCVL.

Mademoiselle PENON-MURDZA présente les comptes :

FED. REG. DES CHASSEURS CENTRE VAL DE LOIRE

2023/2024

RESSOURCES ASSOCIATIVES

	2023/2024	2022/2023	Évolution
Concours publics et subv. d'exploitator	820 549 €	931 734 €	-11,9% ⚡
Cotisations des adhérents	93 000 €	3 000 €	🌱
Autres produits	6 957 €	3 026 €	+129,9% 🌱
Utilisations des fonds dédiés	478 632 €	576 391 €	-17% ⚡
Total des ressources	1 399 138 €	1 514 151 €	-7,6% 📉

FED. REG. DES CHASSEURS CENTRE VAL DE LOIRE

2023/2024

CHARGES DE FONCTIONNEMENT



FED. REG. DES CHASSEURS CENTRE VAL DE LOIRE

2023/2024

CHARGES EXTERNES (DÉTAIL)

	2023/2024	2022/2023	Évolution	
Fournitures consommables	1 835 €	645 €	+1 190 €	+184,5%
Sous-traitance	467 208 €	409 386 €	+57 822 €	+14,1%
Locations, Charges locatives	11 790 €	11 790 €	0 €	0%
Entretien, Réparations	6 948 €	9 386 €	-2 438 €	-26%
Primes d'assurance	1 546 €	1 537 €	+9 €	+0,6%
Intermédiaires et honoraires	15 417 €	11 247 €	+4 170 €	+37,1%
Informations et communications	18 831 €	136 921 €	-118 090 €	-86,2%
Déplacements, Réception	11 921 €	10 868 €	+1 053 €	+9,7%
Frais postaux, Télécom.	2 897 €	2 716 €	+181 €	+6,7%
Frais bancaires	244 €	404 €	-160 €	-39,6%
Autres services extérieurs	1 094 €	1 048 €	+46 €	+4,4%
TOTAL	539 733 €	595 949 €	-56 216 €	-9,4%

Page 4

orkom

FED. REG. DES CHASSEURS CENTRE VAL DE LOIRE

2023/2024

IMPÔTS ET TAXES



FED. REG. DES CHASSEURS CENTRE VAL DE LOIRE

2023/2024

SYNTHÈSE DES CHARGES DE PERSONNEL

	2023/2024	2022/2023	Évolution	
Salaires bruts	151 629 €	144 163 €	+7 466 €	+5,2%
Charges sociales	73 472 €	69 248 €	+4 224 €	+6,1%
Taux de charges sociales	48,46%	48,03%	+0,4	

FED. REG. DES CHASSEURS CENTRE VAL DE LOIRE

2023/2024

SYNTHÈSE DES CHARGES

	2023/2024	2022/2023	Évolution	
Charges de fonctionnement	539 733 €	595 949 €	-9,4%	
Impôts et taxes	832 €	5 724 €	-85,5%	
Charges de personnel	225 101 €	213 411 €	+5,5%	
Aides financières	0 €	500 €		
Reportes en fonds dédiés	559 264 €	710 780 €	-21,3%	
Total	1 344 055 €	1 551 114 €	-13,3% ▼	

FED. REG. DES CHASSEURS CENTRE VAL DE LOIRE

2023/2024

RÉSULTAT DE L'EXERCICE



FED. REG. DES CHASSEURS CENTRE VAL DE LOIRE

2023/2024

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

	2023/2024	2022/2023	Evolution
Résultat d'exploitation	18 235 €	-69 358 €	
Résultat financier	5 592 €	2 004 €	+179%
Résultat courant	23 827 €	-67 353 €	
Résultat exceptionnel	0 €	11 000 €	
Résultat de l'exercice	23 624 €	-56 403 €	
Capacité d'autofinancement	129 768 €	93 981 €	+38,1%

FED. REG. DES CHASSEURS CENTRE VAL DE LOIRE

2023/2024

CETTE CAPACITÉ DOIT ÊTRE CORRIGÉE PAR L'ENSEMBLE DE VOS CHOIX DE FINANCEMENT

Besoins financiers : Ce qui est sorti		Report : 129 768 €
Investissements		-5 795 €
Remboursements d'emprunts (Capital)		0 €
Remboursements sur autres financements		0 €
Total sorti		-5 795 € 🏆
		A reporter : 123 973 €

FED. REG. DES CHASSEURS CENTRE VAL DE LOIRE

2023/2024

CETTE CAPACITÉ DOIT ÊTRE CORRIGÉE PAR L'ENSEMBLE DES DÉCALAGES LIÉS À L'EXPLOITATION

	Ratios	Variation	Impact sur la trésorerie
Report : 123 973 €			
Stocks		0 €	0 €
Créances usagers	360 jours	+2 731 €	-2 731 €
Dettes fournisseurs	645 jours	+463 112 €	+463 112 €
Autres créances		+604 798 €	-604 798 €
Autres dettes		+294 711 €	+294 711 €
Total des décalages			+150 294 € 🏆
Mouvement net de trésorerie : 274 267 €			

FED. REG. DES CHASSEURS CENTRE VAL DE LOIRE

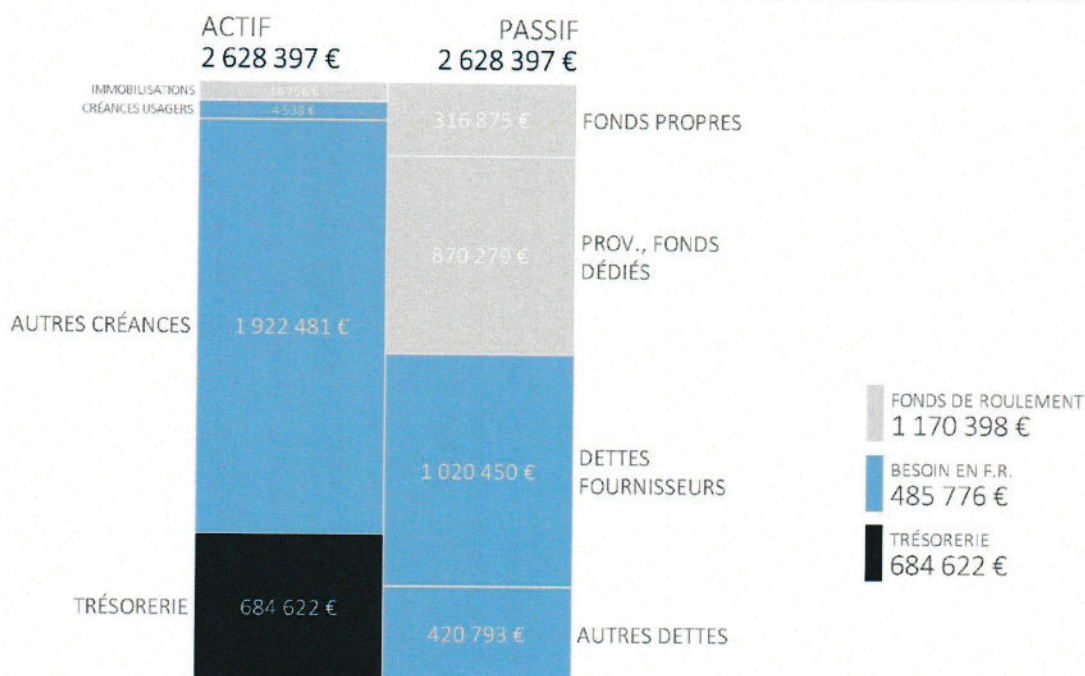
2023/2024

SOLDE DE TRÉSORERIE

Solde de trésorerie au 30/06/2023	410 355 €
+ Mouvements de trésorerie 2023/2024	+274 267 €
Solde de Trésorerie au 30/06/2024	684 622 €

FED. REG. DES CHASSEURS CENTRE VAL DE LOIRE

2023/2024

BILAN AU 30/06/2024

Page 14

orcom

2) Rapport général et rapport spécial du Commissaire aux Comptes

Madame LUCAS, du Cabinet Castelcom, fait lecture des deux rapports, à disposition des adhérents sur demande au siège de la FRCCVL.

Monsieur VUITTON propose ensuite d'adopter des résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion présenté par le Conseil d'Administration et le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes clos le 30 juin 2024, approuve les comptes de la Fédération, tels qu'ils ont été présentés dans ces rapports.

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus aux administrateurs de leur gestion, au titre de l'exercice 2023-2024.

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, propose que le résultat excédentaire de **23 624 €** soit affecté aux réserves de gestion qui s'élèveront à **316 875 €**.

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

IV. PROJET DE BUDGET 2025-2026 DE LA FRCCVL

Les principaux éléments constitutifs du budget prévisionnel 2025-2026 adopté par le CA le 11 février 2025 dernier sont les suivants :

- la contribution de la FNC qui augmente de 1.8 % soient 151 000 € au total (cotisation fixe + « rallonge » en fonction du nombre de départements) au lieu des 148 330 € sur 2024-2025 ;
- la cotisation statutaire des Fédérations départementales actée, depuis l'année dernière, à 13 000 € par fédération départementale. Elle est, pour ce budget prévisionnel, reconduite à l'identique.

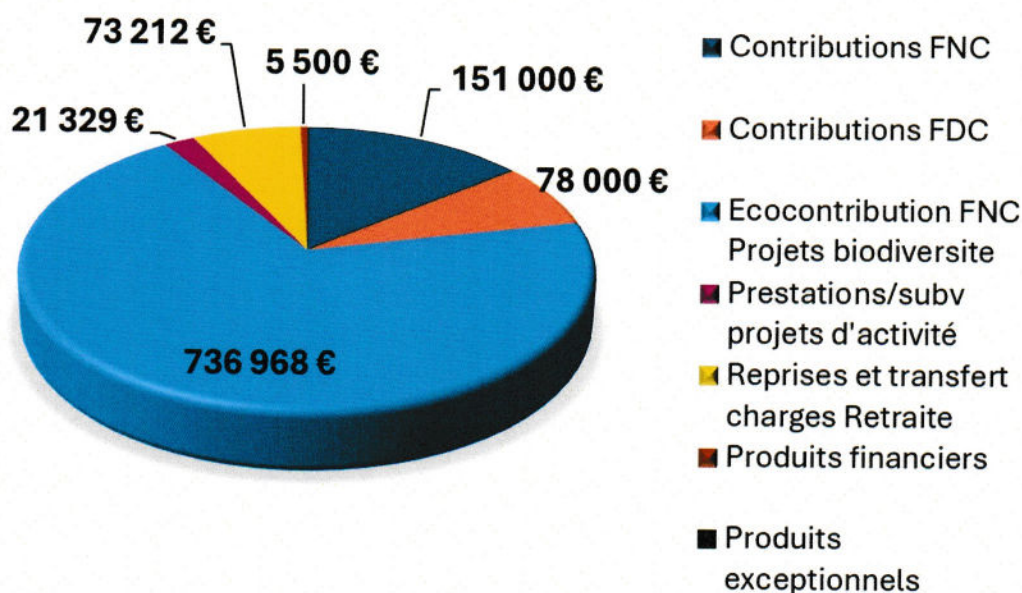
L'ensemble des projets régionaux financés par l'écocontribution ont été intégrés sur une année complète en prenant en compte, comme demandé par la FNC, les dépenses réalisées par les fédérations départementales comme prestations des FDC pour la FRCCVL.

Pour 2025-2026, les projets régionaux et départementaux vont mobiliser l'enveloppe définie sur l'exercice comptable 2024-2025 de 913 667 € (les projets déposés auprès de l'OFB sur 2024-2025 sont en décalage d'un an, mais la réalisation effective des projets est sur l'exercice 2025-2026). La FNC a informé les FRC que cette enveloppe écocontribution allait diminuer sur les projets déposés en 2025-2026 en raison de la baisse des effectifs de chasseurs.

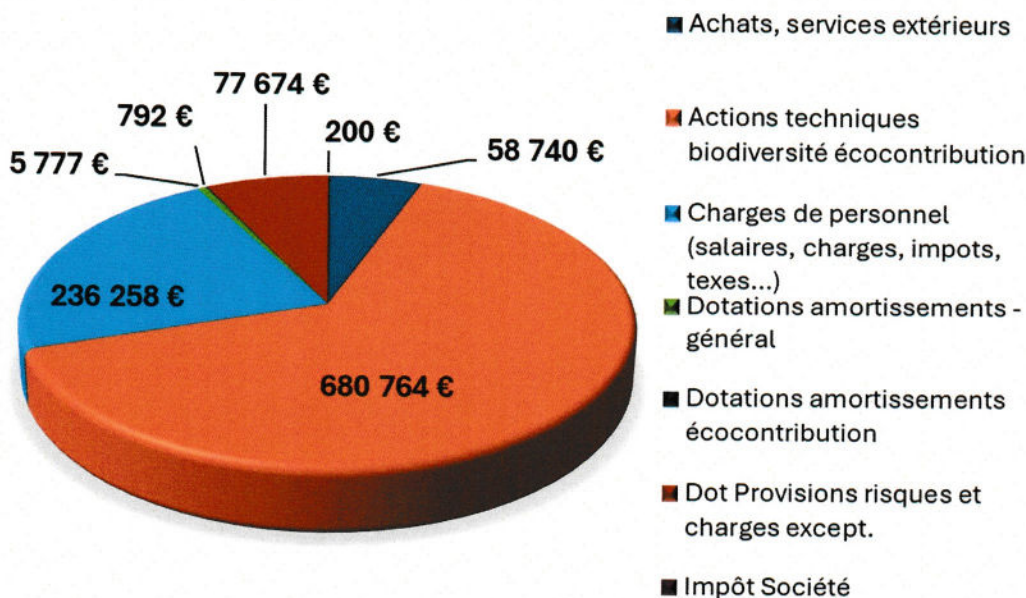
Les principaux postes de charges sont représentés par les dépenses des projets régionaux écocontribution qui représentent 64% du total des charges, puis par les charges de salaires des 3 personnels de la FRCCVL.

Les principaux chiffres sont les suivants :

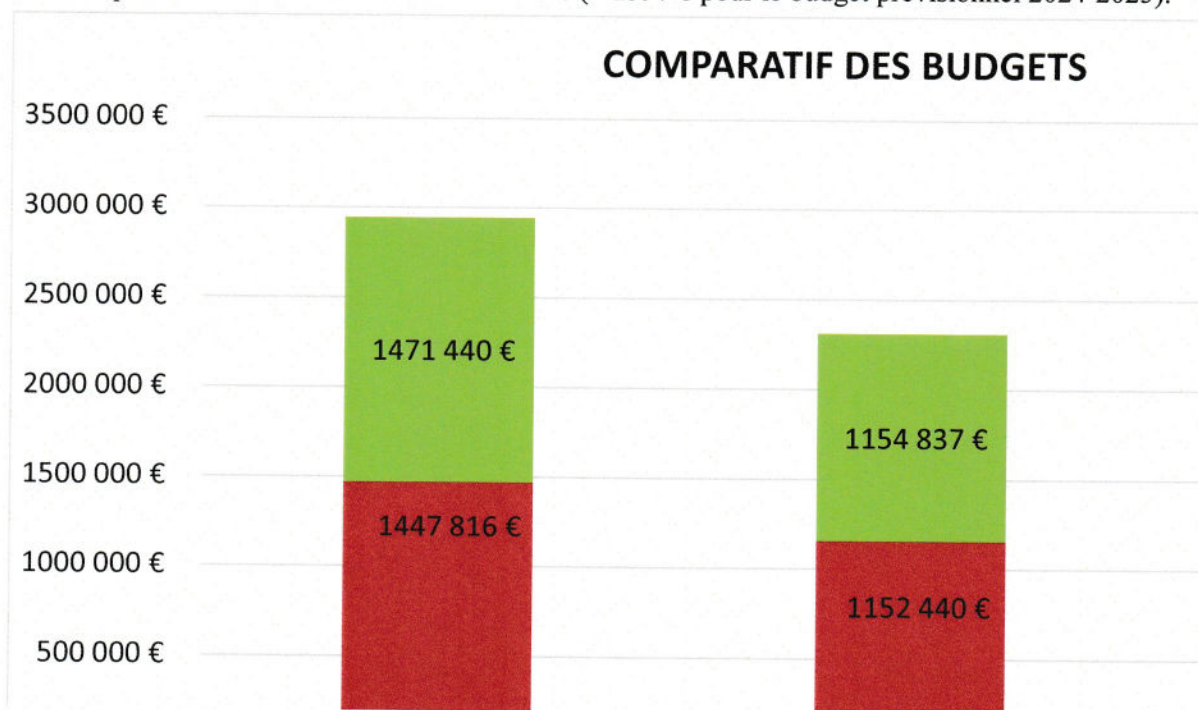
➔ **TOTAL DES PRODUITS = 1 066 009 €**



➔ **TOTAL DES CHARGES = 1 060 204 €**



Le résultat prévisionnel est bénéficiaire de 5 805 € (+ 2397 € pour le budget prévisionnel 2024-2025).



Le Président fait ainsi voter les deux dernières résolutions suivantes :

QUATRIEME RESOLUTION

À la suite de la présentation du budget 2025-2026 par le Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale approuve celui-ci, caractérisé par un total de produits de **1 066 009 €**, un total des charges de **1 060 204 €** et donc un résultat positif de **5 805 €**.

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale autorise le Président à réaliser, au nom et pour le compte de la Fédération, la vente et l'achat de biens mobiliers et/ou immobiliers, propriété de la Fédération. À cet effet, l'Assemblée Générale décide de lui donner tous pouvoirs aux fins de signer tous actes et pièces, recevoir toutes sommes en quittance et généralement faire le nécessaire.

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

V. RAPPORT D'ACTIVITES

Madame BOURON, Madame COLÉ et Madame SEILER présentent ensuite, via un Powerpoint agrémenté d'illustrations, les principales actions de la FRCCVL. Toutes ces actions, regroupées autour de 3 grandes missions que sont la représentation des FDC, de la chasse et des chasseurs, les dossiers biodiversité et tout particulièrement ceux financés dans le cadre de l'écocontribution et la mutualisation de compétences et de moyens – Services aux Fédérations, sont détaillées dans le rapport d'activités qui est mis à disposition de tous.

VI. PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE INRAE SUR

Mesdames DUPONT et COUTY, l'INRAE de Nouzilly, présente l'étude, menée avec la FDC de Loir-et-Cher, et intitulée « *Contamination environnementale par des produits phytosanitaires et PFAS. Quel effet sur la reproduction des oiseaux notamment en cas de périodes de canicules ?* ».

Elle est basée notamment sur la Perdrix grise et le Faisan commun et doit caractériser la baisse de fertilité chez les oiseaux et étudie les effets multifactoriels chez la mère.

Mesdames nous en parleront en fin de séance.

VII. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse n'a été posée

L'ordre du jour étant épuisé, le Président VUITTON remercie l'ensemble des personnes présentes, lève la séance et invite les administrateurs et personnalités à partager le verre de l'amitié.

Le Président,
Hubert-Louis VUITTON

Le Secrétaire,
Alain BELLOY

